



Kim De Gelder ne se souvient pas de ce qui s'est passé

27.01.09 - 11:43 La chambre du conseil de Termonde a confirmé mardi matin le mandat d'arrêt de Kim De Gelder, l'auteur présumé de la tuerie dans une crèche à Termonde et de l'assassinat d'une femme âgée à Beveren. D'après son avocat, l'inculpé affirme ne plus se souvenir des faits commis à Termonde.



Comparution de K. De Gelder devant la chambre du conseil à Termonde



B. Adnet en direct de Termonde



Sécurité dans les crèches

Le jeune homme de 20 ans, a vu son mandat d'arrêt confirmé pour le triple assassinat à la crèche de Termonde. En revanche, pour l'assassinat d'une septuagénaire à Beveren, Kim De Gelder n'est pas encore inculpé. Celui-ci était présent aux côtés de son avocat Me Jaak Haentjes.

Lors de son arrivée au palais de justice de Termonde, qui était sous haute surveillance, Kim De Gelder était caché à la vue des journalistes et des caméras.

Son avocat désigné, Jaak Haentjes, s'est entretenu avec Kim De Gelder, a-t-il expliqué. L'auteur présumé de la tuerie de vendredi a commencé à répondre aux enquêteurs à propos des faits. Il a reconnu qu'il avait fait quelque chose d'inhumain, mais n'a rien dit sur les motifs qui l'avaient poussé à agir. Par contre Kim De Gelder dément être impliqué dans le meurtre de Beveren.

"Il ne se souvient plus des trois, quatre heures à Termonde", indique Me Haentjes. "Il y a des preuves qu'il souffre de troubles psychiques, mais ça, le rapport psychiatrique devra le démontrer. Vers ses 15, 16 ans, il a eu une grave dépression et avait adopté un comportement étrange. Lorsqu'il avait 18 ans, ses parents voulaient le faire interner mais ce n'est pas arrivé parce que Kim De Gelder a suivi un traitement. Un psychiatre a estimé qu'un internement n'était pas nécessaire. Kim entendait à l'époque des voix dans sa tête".

Ce mardi, devant les magistrats de la chambre du conseil, Kim De Gelder était calme et attentif, mais paraissait sans émotion, selon son avocat. Un collège d'experts psychiatres a été désigné.

(A.L avec R. Bruneel et Belga)

